

AVIS PUBLIC

ORDONNANCES

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors de sa séance ordinaire du 5 décembre 2022 à 19 h, le conseil d'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve a édicté les ordonnances relatives à la circulation et le stationnement suivantes :

1. Ordonnance ORD2722-063 interdisant le virage en U sur l'avenue Souigny, en direction est, à l'intersection de la rue Honoré-Beaugrand (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3).
2. Ordonnance ORD2722-064 instaurant le virage à gauche obligatoire depuis l'approche est sur l'avenue Souigny, à l'intersection de la rue Dickson (*Règlement sur la circulation et le stationnement*, R.R.V.M., c. C-4.1, art. 3).

Les ordonnances ci-dessus mentionnées peuvent être consultées à la mairie de l'arrondissement située au 6854, rue Sherbrooke Est, durant les heures normales d'ouverture ou en faisant une demande par courriel à l'adresse suivante : mhm_greffe-consultation@montreal.ca

FAIT À MONTRÉAL, CE 12^E JOUR DE DÉCEMBRE 2022.

La secrétaire d'arrondissement substitut,

Olga Sacaliuc